WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Established in 1952 as the Customs Co-operation Council
Créée en 1952 sous le nom de Conseil de coopération douanière

COMITÉ TECHNIQUE PERMANENT

-

215ème/216ème sessions

-

3 – 7 avril 2017

PC0464F1b

Bruxelles, le 27 mars 2017.

RÉSUMÉ
(Point I.b) de l'ordre du jour)

Introduction

1. Le présent Résumé donne un aperçu des thèmes qui vont être examinés et des mesures attendues de la part du CTP. Il a pour objet de donner aux délégués auprès du CTP davantage d'orientations sur les thèmes principaux et sur les contributions attendues des Membres.

2. C'est dans cette logique que le Secrétariat a établi le présent document pour les sessions considérées, en s'appuyant sur le projet d'ordre du jour et en tenant compte de la proposition du Groupe de travail par correspondance (GC) visant à ce que les points et sous-points de l'ordre du jour des réunions du CTP soient à l'avenir classés dans quatre catégories différentes :

   A. rapport sur les travaux en cours ;
   B. décisions et orientations ;
   C. étude et évolution des principales questions techniques ;
   D. promotion de l'innovation en matière de pratique douanière.

A. Rapport sur les travaux en cours

3. Entrent notamment dans cette catégorie l'examen des travaux des divers sous-groupes et comités relevant du CTP ainsi que les travaux entrepris par le Secrétariat. L'examen de ces points sera rapide. L'examen des points inscrits à l'ordre du jour sera facilité par les documents que fourniront les divers sous-comités, comités et groupes de travail du CTP concernés ainsi que par d'autres

Par souci d'économie, les documents font l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de s'abstenir d'en demander d'autres. Copyright © 2017 Organisation mondiale des douanes. Tous droits réservés. Toute demande concernant la traduction, la reproduction ou l'adaptation doit être adressée à copyright@wcoomd.org.

documents du Secrétariat ou par des rapports verbaux. Les Membres, qui seront censés avoir lu les documents, auront la possibilité de poser des questions ou de lancer un débat sur les thèmes à l'examen.

III. MISE À JOUR ET RAPPORTS

a) Évolution intervenue depuis la dernière session

Documents : PC0466

b) Mesure de la performance – Résultats de l'enquête de l'OMD

Document : PC0467

c) Rapport de la 1ère réunion du Groupe d'experts techniques sur le matériel d'inspection non intrusive (21-22 septembre 2016)

Document : PI0002

d) Rapport de la 16ème réunion du Groupe de travail SAFE (26-28 octobre 2016)

Document : LF0134

e) Rapport de la 71ème réunion du Sous-Comité informatique (3-4 novembre 2016)

Document : PM0414

f) Récapitulatif de la 16ème réunion du Comité de gestion de la Convention d'Istanbul et de la 13ème réunion des Parties contractantes à la Convention ATA (14-15 novembre 2016)

Récapitulatif

g) Rapport de la 15ème réunion du Comité de gestion de la CKR (16-17 novembre 2016)

Document : PO0093

h) Rapport de la 10ème réunion du Comité de contact OMD/IATA/OACI sur les RPCV-PNR (21-22 novembre 2016)

Document : PS0067

i) Rapport de la 36ème réunion du Comité de contact OMD/UPU (23-24 novembre 2016)

Document : PU0162

j) Rapport de la 13ème réunion du Groupe sur la contrefaçon et le piratage (CAP) (28-30 novembre 2016)

Document : TR0050

k) Rapport de la 76ème réunion de la Commission de politique générale (5-7 décembre 2016)

Document : SP0590

l) Rapport de la 11ème réunion du Groupe d'experts techniques sur la sécurité du fret aérien (22-23 février 2017)

Rapport verbal

.

m) Rapport de la 16ème réunion du Comité de gestion de la Convention douanière relative aux conteneurs, 1972 (27-28 février 2017)

Document : PB0064

n) Rapport de la 7ème réunion du Groupe de travail chargé de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (6-7 mars 2017)

Rapport verbal

4. Tous les rapports se rattachant aux travaux du CTP et provenant d'organes de travail de l'OMD ou du Secrétariat ont été regroupés sous les points de la catégorie A et les délégués seront invités à soulever au besoin d'éventuelles questions ou préoccupations, ce qui permettra d'éviter de passer du temps sur des points ne nécessitant pas un long débat.

5. Le CTP sera invité à prendre note des rapports de réunions, de l'évolution intervenue depuis la dernière session, de la mise à jour concernant la mesure de la performance – résultats de l'enquête de l'OMD et du point de situation concernant l'acceptation des recommandations de l'OMD entre septembre 2016 et mars 2017. Par ailleurs, le PTC sera invité à adopter le Rapport de la 71ème réunion du Sous-Comité informatique et le Rapport de la 36ème réunion du Comité de contact OMD-UPU.

6. Compte tenu de l'importance de la récente entrée en vigueur de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), le Secrétariat fera un rapport verbal de la 7ème réunion du Groupe de travail de l'OMD sur l'AFE de l'OMC et présentera oralement les conclusions de la 11ème réunion du Groupe d'experts techniques sur la sécurité du fret aérien.

XI. MISE À JOUR CONCERNANT LES TRAVAUX MENÉS EN SOUS-GROUPES SOUS L'ÉGIDE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE (GT-CE)

Document : PC0476

7. Le GT-CE a été créé pour traiter les questions transversales relatives à la croissance du commerce électronique, tant du point de vue de la facilitation que du point de vue du contrôle. Le GTCE est orienté dans ses travaux par le CTP, le Comité de la lutte contre la fraude et la Commission de politique générale, organes dont il relève.

8. Durant ses sessions précédentes (octobre 2016), le CTP a procédé à un échange de vues sur les conclusions de la 1ère réunion du Groupe de travail sur le commerce électronique et il a suggéré d'ajouter plusieurs thèmes aux dossiers de travail des quatre sous-groupes auxquels il a en outre demandé d'élaborer des politiques et des programmes concrets, impliquant l'ensemble des parties concernées. Le CTP sera informé des travaux en cours au sein des quatre sous-groupes (facilitation des échanges et simplification, sûreté et sécurité, recouvrement des recettes, mesure et analyses) et il sera invité à formuler des orientations à cet égard.

.

XVI. DIVERS

***a)* Principaux éléments à retenir des débats intervenus lors de la 16ème réunion du Comité de gestion de la CKR et de la 17ème réunion du Comité de gestion de la Convention d'Istanbul /14ème réunion des Parties contractantes aux Conventions ATA/d'Istanbul**

9. Sous réserve de l'approbation des comités concernés, les principaux éléments à retenir des débats intervenus lors de la réunion du Comité de gestion de la CKR et des réunions ATA/Istanbul seront communiqués aux délégués du CTP.

c) Événements à venir

10. Le Secrétariat fera le point sur les événements et les réunions de l'OMD. Les délégués sont invités à faire part de toute information relative aux ateliers, séminaires, conférences ou toute autre réunion à venir qui présenterait un intérêt pour les délégués du CTP.Les délégués auront la possibilité de proposer d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité des points qui n'y sont nulle part abordés et de se prononcer sur ceux-ci.

B. Décisions et orientations

11. **Entrent notamment dans cette catégorie l'examen des travaux des divers sous-groupes et comités relevant du CTP ainsi que les travaux entrepris par le Secrétariat. Il s'agit ici de faciliter l'élaboration d'orientations et/ou la prise de décisions permettant de faire avancer les travaux.**

12. **Entre dans cette catégorie l'adoption du projet d'ordre du jour, du présent Résumé et des propositions concernant la prochaine réunion, qui seront examinées sous le point « Divers ».**

13. **Y entrent également : l'élection du président et du vice-président du CPT, l'avenir de la douane, le guichet unique, les Directives sur le transit, la coopération entre les services douaniers et fiscaux, le glossaire des termes douaniers internationaux et les agents en douane.**

I – OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

b) Adoption du projet d'ordre du jour et du Résumé

Document : PC0463
Document : PC0464

13. Le Secrétariat a préparé un projet d'ordre du jour en consultation avec le Président. Le Secrétariat a également établi le présent document, dont l'objectif est de fournir aux délégués des informations claires et concises sur la teneur de chacun des points de l'ordre du jour ainsi que des orientations sur les mesures attendues du CPT.

.

14. Le CPT est invité à adopter le projet d'ordre du jour (doc. PC0463) et le Résumé (doc. PC0464).

V. AVENIR DE LA DOUANE

a) Voie à suivre par le futur Groupe de travail virtuel chargé de réfléchir à l'avenir de la douane (GTV AD)

Document : PC0470

15. Près de deux ans après sa création dans le cadre du CTP, le Groupe de travail virtuel sur l'avenir de la douane passe en revue ce qui a été fait à ce jour et souhaite obtenir quelques orientations de la part du CTP pour ses futurs travaux. Le CTP examinera le projet de Rapport sur son Programme sur l'avenir de la douane et le Groupe de travail virtuel. Il est également invité à fixer des orientations stratégiques spécialement centrées sur la voie que le groupe devra emprunter.

b) Recherches sur les chaînes mondiales de valeur (CMV)

16. Au terme des débats des sessions de l'automne 2016 que le CTP serait informé des recherches réalisées sur les CMV.

c) Création d'un manuel sur les procédures de perfectionnement actif/passif

Document : PC0471

17. À l'occasion des dernières sessions du CTP, lorsque celui-ci a abordé la question des CMV, il s'est aussi demandé comment améliorer la connectivité aux CVM par le biais de mesures de facilitation des échanges telles que les régimes de perfectionnement actif/passif. Le CTP en a tiré la conclusion qu'il convient d'actualiser les orientations existantes ou d'en élaborer de nouvelles. Pour sa part, le Secrétariat a réalisé une enquête qui a donné naissance à un Manuel.

18. Le CTP examinera le projet de manuel sur les procédures de perfectionnement actif et passif, en vue de son adoption éventuelle, sous réserve des améliorations et suggestions formulées par les délégués, notamment des autres réponses qu'il recevra et des études de cas des Membres, avant de le soumettre au Conseil pour approbation en juillet 2017.

VI. GUICHET UNIQUE

- **Mise à jour du Recueil sur le guichet unique**

Document : PC0472F

19. Le Recueil intitulé « Comment construire un environnement de guichet unique » a été actualisé et il intègre aujourd'hui les évolutions technologiques et législatives les plus récentes en faveur du commerce transfrontière sans papier, ainsi que les références faites à cette question dans l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.

.

20. Les parties nouvelles et actualisées reprennent les conclusions de la table ronde organisée lors de la 66ème session du Sous-Comité informatique (SCI), qui s'est déroulée en 2014, et les nouvelles contributions des Membres. Cette mise à jour a également permis d'enrichir les archives contenant les études de cas des Membres (couvrant aussi bien des pays développés que des pays en développement) et les meilleures pratiques destinées à guider les Membres lors des différentes étapes de la mise en œuvre du guichet unique.

21. Le CTP sera invité à se pencher sur le Recueil actualisé et, éventuellement, à l'approuver, sous réserve d'éventuelles contributions ultérieures du SCI.

VIII. TRANSIT

- **Directives sur le transit**

Document : PC0473

22. Lors de ses dernières sessions, le CTP a formulé des orientations concernant l'élaboration de Directives sur le transit.

23. Il sera invité à se pencher sur le projet de Directives et à l'approuver, sous réserve des éventuelles améliorations et recommandations que formuleront les délégués.

IX. COOPÉRATION ENTRE LES SERVICES DOUANIERS ET FISCAUX

a) Résultats des recherches complémentaires sur la coopération entre les services douaniers et fiscaux

Document : PC0474

- **Exposé de l'Espagne**

24. Il a notamment été recommandé lors des dernières sessions du CTP d'examiner la coopération entre les entités douanières et fiscales au sein des autorités fiscales, non sans souligner la spécificité des problèmes et défis auxquels sont confrontées ces entités. Le CTP examinera les résultats des recherches menées par le Secrétariat sur cette question, en particulier sur l'utilisation de bases de données conjointes.

25. En outre, l'Espagne fera part de son expérience en la matière.

X. GLOSSAIRE DES TERMES DOUANIERS INTERNATIONAUX

- ***Proposition d'insertion de nouveaux termes dans le glossaire***

Document : PC0475

26. Conformément à son programme de travail actuel, le CTP a pour mission de fournir des orientations sur les mesures à prendre afin d'inclure dans le glossaire les définitions de termes douaniers qui sont proposées par le Secrétariat et revues par le Groupe virtuel mais qui ne figurent dans aucun instrument de l'OMD. Trois nouvelles définitions au moins doivent être revues et approuvées chaque année.

.

27. Le CTP sera donc invité à débattre et s'il y a lieu à approuver plusieurs termes douaniers. Il sera également invité à formuler des orientations sur une série d'autres termes.

XIII. FIN DES DÉBATS EN SESSION PLÉNIÈRE

28. Le CTP prendra connaissance des résultats des débats intervenus dans les différents ateliers sur le commerce électronique (facilitation des échanges et simplification, sûreté et sécurité, recouvrement des recettes, mesure et analyses) et aura la possibilité de formuler des orientations supplémentaires sur la voie à suivre.

XIV. AGENTS EN DOUANE

a) Présentation du projet de Directives sur les agents en douane

Document : PC0477

b) Exposé du Mexique

29. Sous ce point de l'ordre du jour, le CTP se penchera sur la présentation du projet de Directives sur les agents en douane qu'il est envisagé d'élaborer dans le cadre du Plan d'action pour la Phase III du Dossier sur la compétitivité économique. En outre, le Mexique fera part de son expérience nationale concernant le passage d'un recours obligatoire à un recours facultatif aux agents en douane.

XV. ÉLECTIONS

- **Élection du Président et du Vice-Président du CTP pour l'exercice financier 2017/2018**

30. Conformément à son règlement intérieur, le CTP sera invité à élire le Président et le Vice-Président pour l'exercice financier suivant.

XVI. DIVERS

b) Propositions de points à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session du CTP

31. Les membres du CTP auront la possibilité de proposer des points à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité.Les délégués sont invités à communiquer tout document informel susceptible d'éclairer davantage le thème proposé.

C. Étude et évolution des principales questions techniques et des pratiques douanières et D. Promotion de l'innovation en matière de pratique douanière

32. **Il s'agit ici de débattre des principales questions (techniques) auxquelles les Membres et les observateurs sont confrontés, questions préférablement communes à un certain nombre de Membres et/ou de régions. Les pratiques innovantes de**

.

plusieurs Membres seront en outre évoquées. La durée accordée à l'examen de ces points sera suffisante pour permettre à tous les délégués d'y participer activement et d'explorer l'intégralité des questions soulevées.

33. **Les points ci-après sont concernés : la gestion de la chaîne logistique intégrée (GCLI), l'analyse des données – thème retenu par l'OMD pour 2017, l'avenir de la douane, la chaîne de blocs, la coopération entre les services douaniers et fiscaux, les ateliers sur commerce électronique entrant dans les catégories C et D. On trouvera ci-dessous davantage d'orientations sur chacun de ces points de l'ordre du jour.**

II. GESTION DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE INTÉGRÉE (GCLI)

a) Mise à jour des Directives GCLI

Document : PT0465

b) Table ronde sur la situation actuelle et sur l'avenir des GCLI

34. Le CTP a été chargé de mieux faire connaître les Directives GCLI et d'en étudier plus avant les principes essentiels, en particulier les contrôles douaniers intégrés, la chaîne logistique agréée et la connectivité entre administrations des douanes ainsi qu'entre celles-ci et les autres parties concernées. En outre, le programme de travail du CTP devrait permettre de formuler des orientations sur une mise à jour potentielle des Directives GCLI afin de tenir compte des dernières évolutions et possibilités, y compris celles qui concernent les rôles des différentes parties impliquées dans la chaîne logistique.

35. Des travaux supplémentaires sont envisagés dans les domaines de la normalisation et de l'usage de la référence unique de l'envoi (RUE), notamment dans le contexte de la GCLI, afin d'améliorer la connectivité et les mécanismes d'échange de données entre et parmi les administrations des douanes, et ce pour une analyse des risques et une facilitation performantes dans un environnement national/régional de guichet unique.

36. Ce point de l'ordre du jour comprendra une table ronde de haut niveau traitant des difficultés et des opportunités qui découlent du concept de GCLI et de sa mise en œuvre, et le CTP sera invité à débattre et à fournir des orientations sur la mise à jour des Directives GCLI, dont le volet technique sera pris en charge par le Groupe de travail SAFE.

IV. ANALYSE DES DONNÉES – THÈME RETENU PAR l'OMD POUR 2017

a) Résultats des recherches du Secrétariat sur les mégadonnées et présentation des possibilités de contribution des mégadonnées aux capacités de gestion des risques

Document : PC0468

b) Session en groupes restreints sur l'analyse des données

Document : PC0469

37. L'amélioration des capacités d'analyse des mégadonnées peut offrir à la douane des avantages considérables. Dans le cadre du plan de travail sur la douane numérique, le CTP continuera d'explorer le thème des mégadonnées.

.

38. Sous ce point, les résultats définitifs des recherches du Secrétariat sur les mégadonnées seront communiqués et la question de l'apport des mégadonnées aux capacités de gestion des risques sera abordée et servira d'introduction à la session en groupes restreints qui suivra.

39. La session en groupe restreint offrira aux délégués la possibilité de débattre et de partager leurs expériences en matière de recueil et d'analyse des données, tout en déterminant dans quelle mesure le secteur privé et les autres parties concernées peuvent contribuer au processus en question. Les délégués devraient également faire des recommandations sur les objectifs du processus, ses méthodes de compilation des données et les solutions informatiques.

VII. CHAÎNE DE BLOCS

- ***Exposé d'IBM***

40. La chaîne de blocs, ou technologie des registres distribués, est l'expression à la mode dans l'univers des technologies numériques émergentes. On commence juste à entrevoir les modifications fondamentales que pourraient entraîner les chaînes de blocs sur le mode de fonctionnement des marchés et des gouvernements.

41. Sous ce point de l'ordre du jour, les délégués du CTP auront l'occasion d'en apprendre davantage sur les chaînes de blocs, sur leurs avantages et sur la façon dont elles peuvent contribuer aux activités douanières.

IX. COOPÉRATION ENTRE LES SERVICES DOUANIERS ET FISCAUX

b) Exposé de la Banque interaméricaine de développement (BID)

42. Les participants prendront connaissance de l'expérience de la BID en matière de coopération entre les services douaniers et fiscaux.

XII. ATELIERS SUR LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE

43. Les délégués auprès du CTP auront la possibilité de participer à plusieurs ateliers axés sur les divers aspects de la question du commerce électronique : facilitation des échanges, sûreté et sécurité, recouvrement des recettes, analyse des données et gestion des risques, sous l'angle du commerce électronique.